



# LIVRAISONS DE CIMENT EN VRAC EN TOUTE SÉCURITÉ

## NOTICE DE SECURITÉ POUR LES OPÉRATIONS DE DÉCHARGEMENT

### CONSIGNES À RESPECTER PAR LE RÉCEPTIONNAIRE LORS DU DÉCHARGEMENT

#### AVANT LE DÉCHARGEMENT

- rappeler au chauffeur l'obligation du port des EPI adaptés,
- prendre connaissance du bon de livraison et vérifier la référence du produit à livrer,
- s'assurer que la place disponible dans le silo permet le déchargement complet du camion,
- s'assurer que personne ne se trouve sur le haut du silo et en interdire l'accès durant toute l'opération,
- s'assurer du bon état des raccords du silo,
- indiquer sur le bon de livraison le numéro du silo à remplir,
- remettre le détrompeur ou la clé du silo au chauffeur,
- donner les consignes particulières au conducteur.

#### PENDANT LE DÉCHARGEMENT

- être attentif aux indications d'alarme qui sont rapportées au poste de commande ainsi qu'aux échappées de ciment, notamment au niveau du filtre et de la soupape du silo.

#### APRÈS LE DÉCHARGEMENT

- récupérer le détrompeur ou la clé du cadenas,
- signer le bon de livraison et le remettre au conducteur.

### ARRÊT D'UN DÉCHARGEMENT EN CAS D'URGENCE

**Recommandations pour procéder à l'arrêt du déchargement d'une citerne.** (Par exemple, si le conducteur est victime d'un malaise pendant le déchargement).

#### PROTÉGER - ALERTE - SECOURIR

Il convient de :

- couper **immédiatement** le contact du camion,
- porter assistance au conducteur,
- fermer la vanne de dépotage sur le camion, prévenir les secours si nécessaire.

Ne pas tenter de desserrer les tuyaux flexibles.

Contactez l'équipe Logistique de la société qui livre le ciment qui préviendra le transporteur.

**En cas de doute, le numéro de téléphone figure sur le bordereau de livraison.**

Ce document donne les indications et informations utiles pour le déchargement des camions ainsi que les mesures de prévention qui doivent être observées par chaque intervenant.

Afin de limiter au maximum les risques liés au déchargement de camion, cette notice attire l'attention des chauffeurs et des réceptionnaires sur le comportement à adopter lors de ces opérations et sur les recommandations pour l'équipement des silos.

Ed. resp. : Hervé Camerlynck - FEBELCEM - Mars 2021



FEBELCEM  
Fédération de l'Industrie Cimentière Belge asbl  
Boulevard du Souverain 68 bte 11 • 1170 Bruxelles  
Tél. 02 645 52 11 • www.febelcem.be

Partenaire de infobeton.be



## LA SIGNALISATION SUR LE SITE DE RÉCEPTION

Il est vivement conseillé de baliser avec des indications précises le parcours que doit emprunter le camion sur le site :

- vitesse limite,
- repérage des obstacles aériens (lignes électriques...),
- limites en hauteur,
- sens de circulation,
- point de déchargement,
- autres indications à respecter (passages piétons...).

## ÉQUIPEMENT D'UN SILO POUR UN REMPLISSAGE EN SÉCURITÉ

Le remplissage d'un silo par voie pneumatique est une opération qui présente des risques pour les personnes et les installations, en particulier du fait de la mise en pression.

Pour un remplissage en toute sécurité, il faut **obligatoirement** :

- un **filtre dépoussiéreur** correctement dimensionné et bien entretenu,
- une **soupape de sécurité** correctement dimensionnée, en parfait état de fonctionnement, régulièrement vérifiée,
- un **câble anti-fouet**.

Il est recommandé :

- de prévoir un **détrompeur, cadenas** ou **tout autre système électronique commandé à distance**, qui permet de s'assurer que le raccordement du camion se fasse sur le bon silo,
- d'indiquer la dénomination complète du ciment sur le point de connexion en guise de vérification complémentaire,
- de placer un **panneau de consignes** de sécurité à respecter par le chauffeur pour le déchargement.

En outre, l'installation d'équipements complémentaires est préconisée, tels que des détecteurs d'anomalies (**capteurs de pression, capteurs de « niveau haut »**) qui commandent la fermeture de la **vanne pneumatique** et déclenchent l'alarme. Au déclenchement de l'alarme, le chauffeur doit interrompre le déchargement. **La vanne pneumatique ne doit en aucun cas être shuntée (court-circuitée) !**

## CONSIGNES À RESPECTER PAR LE CONDUCTEUR LORS DU DÉCHARGEMENT

Pour un déchargement sécurisé, le conducteur doit :

-  • Ne pas être sous influence de l'alcool ou de drogue ;
-  • Ne pas être accompagné d'enfants ou d'autres visiteurs.



- Se présenter à l'accueil du site de livraison, au chef de chantier ou au chef de cour dès son arrivée ;
- Remettre le bon de livraison ;
- Se faire préciser le silo et le volume disponible ;
- S'informer sur les règles de sécurité locales en vigueur et les respecter.



- Respecter les règles de la circulation de l'entreprise (vitesse maximale autorisée...);
- Se garer en toute sécurité à l'endroit indiqué sur le site de déchargement ;
- Mettre son frein à main avant de quitter sa cabine ;
- Pour les citernes basculantes :
  - l'endroit de déchargement doit être plat/horizontal,
  - la hauteur disponible doit être contrôlée avant de lever la citerne du camion,
  - les vérins doivent être placés sur un sol bien stabilisé avant de lever la citerne du camion,
  - le couplage/découplage ne peut pas se faire avec la citerne basculée.



- Porter les **équipements de protection individuelle** (casque, gants, gilet haute visibilité, lunettes de protection anti-poussières et chaussures de sécurité...);
- Prendre connaissance et respecter en tous points les panneaux de consignes.



- S'assurer du **bon état des flexibles et des raccords** ;
- Fixer les tuyaux flexibles sur la citerne et sur l'installation du client **de façon sûre** ;
- Compléter le raccord avec un câble anti-fouet.



- Disposer du signal attestant la mise en marche préalable du filtre dépoussiéreur, du bon état de la soupape de sécurité du silo et de l'autorisation de déchargement ;
- Mettre en pression la citerne et lancer l'opération de déchargement ;
- En cas d'anomalie constatée au cours du déchargement, l'interrompre si nécessaire et signaler l'anomalie au responsable sur place et à son employeur.



- Rester près de la citerne à l'arrière du véhicule en restant en dehors de la zone de danger et **surveiller tout le processus de déchargement** ;
- Ne jamais dépasser la pression prescrite par le client, et en tout état de cause jamais plus que 1,8 bar ;
- Ne jamais resserrer les fixations des trous d'homme et flexibles lorsque la citerne est sous pression ;
- Il est fortement déconseillé d'ouvrir et fermer alternativement les vannes créant par cette occasion des chocs et/ou des surpressions dans le circuit.



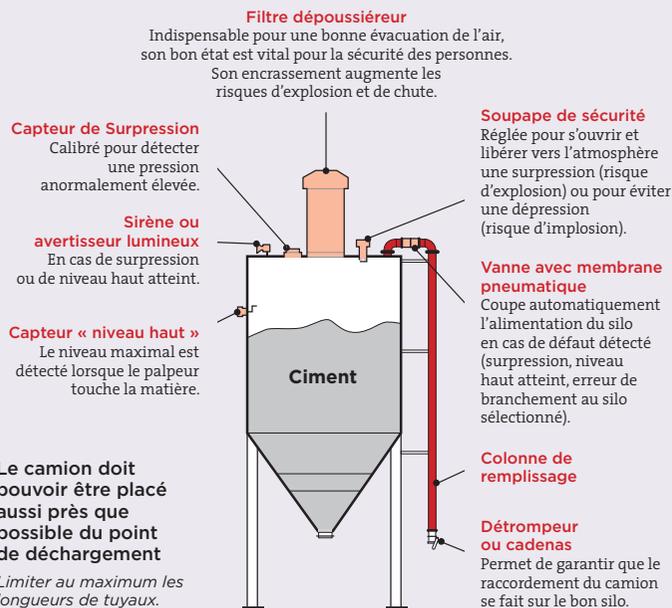
- À la fin du déchargement, fermer les vannes et décompresser la citerne **avant tout déplacement** ;
- L'air résiduel ne peut être soufflé à l'air libre pour des raisons environnementales ;
- Si le client interdit la purge dans le silo, la purge peut s'effectuer :
  - à l'aide d'une buse au niveau de chaque silo qui plonge dans un fût d'eau, soit
  - à l'aide du filtre de ventilation situé en partie supérieure des citernes et équipant les camions de vrac les plus récents.
- Il est déconseillé de purger via un sac à poussière souvent très instable ;
- Débrancher les flexibles.



- **Fermer le cadenas** ou récupérer le détrompeur.



- Quitter et laisser l'**aire de déchargement propre** ;
- Stationner aux endroits indiqués ;
- Revenir au guichet pour **prendre le bon de livraison signé** par le client ;
- Restituer la clé ou le détrompeur ;
- **Signaler toute anomalie éventuelle, au client et sur les documents de transport** ;
- **S'il y a d'éventuelles observations ou anomalies constatées par le client par suite du déchargement, le client doit les noter sur le bon de livraison que le client remet signé au chauffeur avant de quitter le site.**



**Filtre encrassé + Soupape de sécurité collée = DANGER**